

COMPTE RENDU SOMMAIRE
RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 MARS 2021

- **Remboursement des arrhes des locations des salles municipales** : le conseil municipal décide de restituer les arrhes versées suite aux annulations en raison de la crise sanitaire pour les locations suivantes :
 - La somme de 389,55 € pour le mariage du 30 mai 2021 à la Maison Commune de Loisirs Le Lys,
 - La somme de 90,00 € pour le mariage du 6 juin 2021 à la salle Joly-bourg.

- **Remboursement des Assurances Mutuelles du Mans** concernant une régularisation sur le contrat auto n° A143795005 du Renault Trafic, le conseil municipal accepte le chèque de 71,00 €.

- **Déplacement du réseau HTA, Chemin du Bordage** : le conseil municipal accepte le projet de l'étude TOPO ETUDES de poser 2 câbles Haute Tension en souterrain sur 20m sur la parcelle de la commune cadastrée section D n°866 dans la Zone des Bordages et autorise Mr le Maire à signer la convention de servitudes avec Enedis.

- **Participation aux frais de fonctionnement de l'école primaire privée de Montilliers** : suite à la rencontre de la commission avec l'OGEC, il est décidé d'attribuer 582,00 € pour les élèves de l'école Saint Louis Saint Joseph.

- **Participation aux frais de fonctionnement de l'école Saint-Pierre de Chemillé**, commune déléguée de Chemillé-en-Anjou, suite à leur demande le conseil municipal accepte d'attribuer la somme de 523.46 € pour un enfant domicilié sur la commune fréquentant cette école.

- **Approbation des comptes de gestion 2020** dressés par le Service Gestion Comptable de la Trésorerie de Cholet concernant les budgets : Commune, Lotissement « La Fontaine », Lotissement « La Fontaine II » et Photovoltaïque.

- **Vote des Comptes administratifs 2020** :
 Comme la loi l'oblige, le maire a quitté la salle au moment du vote des comptes administratifs.
 Le Conseil a voté à l'unanimité les comptes administratifs 2020 en Fonctionnement et Investissement des budgets : Commune, Lotissement « La Fontaine », Lotissement « La Fontaine II » et Photovoltaïque.

- **Vote des Budgets Primitifs 2021** :
 Sur proposition de la commission finances, les membres présents du conseil ont voté à l'unanimité les budgets primitifs 2021 en fonctionnement et Investissement : Commune, Lotissement « La Fontaine », Lotissement « La Fontaine II » et Photovoltaïque :

Budget Primitif 2021 :

	FONCTIONNEMENT			INVESTISSEMENT		
	Dépenses	Recettes	Solde	Dépenses	Recettes	Solde
Commune	1 241 973,18 €	1 241 973,18 €	0 €	1 005 508,47 €	1 005 508,47 €	0 €
Lotissement « La Fontaine »	97 541,39 €	97 541,39 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Lotissement « La Fontaine II »	50 000,00 €	50 000,00 €	0 €	50 000,00 €	50 000,00 €	0 €
Photovoltaïque	1 927,64 €	1 927,64 €	0 €	10 500,00 €	10 500,00 €	0 €

- **Employés municipaux :**

- L'agent technique Mr Gildas Clémot a quitté ses fonctions le 26 février 2021. La commune recrutera pour son remplacement au vu de la reprise des locations de salles selon l'actualité de la crise sanitaire.
- Une note de service est établie pour les agents municipaux.
- L'emploi d'un saisonnier pour la période estivale sera renouvelé.

- **Sentiers pédestres** : un groupe de travail est mis en place, composé de Édith Goujon, Patricia Thomas, Gérard Billy et Thierry Chauvigné.

- **Logements de Maine-et-Loire Habitat Rue du Lys** : Le démarrage des travaux est prévu pour mai 2021.

- **Terrain de football en herbe** : l'entreprise SPORTALYS a réalisé des devis de travaux de rénovation du terrain au printemps (4 401.60 € TTC) et automne (4 233.60 € TTC) ainsi qu'un devis pour la nutrition du terrain (2 242.13 € TTC). Un planning d'entretien annuel est établi sur 3 ans. Le conseil municipal valide les devis.

- **PLUi-H** : présentation du projet de la carte de zonage du territoire de Montilliers à l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal - Habitat.

- **Parc Éolien** : Total Quadran propose de présenter à un prochain conseil municipal leur projet potentiel d'installation d'un parc sur la commune.

- **Fournil et logement 46 Route d'Angers** : une rencontre est fixée avec un cabinet d'étude C.A.U.E pour l'avenir de ces bâtiments.

- **Anciens vestiaires du foot** : une rencontre est fixée avec un architecte pour la rénovation et la modification de ces locaux.

- **Lotissement La Fontaine** : l'agence SAFTI nous fait part qu'une offre d'achat a été signée pour le lot n°27. La commune doit réaliser une étude géotechnique du sol pour aboutir à la vente.

- **Terrains Cts TREMBLET** : la commune a obtenu un accord pour l'achat des parcelles cadastrées section D n°992 (1 120 m²) et n°993 (440 m²). Le dossier est confié au cabinet notarial de Me Pineau à Lys-Haut-Layon.

- **Carrefour RD 748 accès Village de Tirpoil et au Chemin du Bois Brûlé** : le département de Maine-et-Loire a dressé un arrêté de circulation permanent pour la limitation de vitesse à 70km/h.

- **Prochaine réunion du conseil municipal** est fixée au mercredi 14 avril 2021 à 20h00.